



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Difficultés de recrutement des secrétaires de mairie

Question écrite n° 2758

Texte de la question

Mme Anne-Sophie Frigout alerte M. le ministre de la transformation et de la fonction publiques sur la disparition progressive des secrétaires de mairie, qui sont de véritables piliers dans les villages français. En effet, selon les chiffres officiels de son ministère, pas moins de 42 % des secrétaires de mairie devraient partir à la retraite dans les dix prochaines années. Les départements ruraux semblent davantage impactés. Mme la députée s'en inquiète car elle sait que les secrétaires de mairie jouent un rôle essentiel aux côtés des maires pour assurer la continuité du service public mais aussi pour maintenir un lien social avec des habitants qui apprécient généralement leur écoute et leur disponibilité. De plus, elles accompagnent les élus locaux dans des dédales administratifs de plus en plus complexes en leur permettant de respecter les obligations légales et budgétaires. Aussi, bien souvent, le secrétariat de la mairie est le dernier lieu véritablement accessible, notamment pour les personnes dont la mobilité est altérée. L'ensemble de ces éléments atteste de leur utilité et de leurs apports quotidiens que nul ne peut minimiser. C'est pourquoi Mme la députée souhaite savoir ce que le Gouvernement entend faire pour sauver ce métier en tension. Elle lui demande d'agir pour rendre le métier plus attractif en matière de reconnaissance mais aussi de rémunération. Elle suggère de confirmer le soutien financier des formations proposées par le Centre national de la fonction publique territoriale et Pôle emploi mais aussi de proposer des mécanismes financiers incitatifs pour les collectivités locales ; elle lui demande ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Sophie Frigout](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2758

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : Transformation et fonction publiques

Ministère attributaire : Transformation et fonction publiques

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er novembre 2022](#), page 5034

Question retirée le : 6 décembre 2022 (Fin de mandat)